

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 14 avril 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur LACHAMBRE

Convocation envoyée le 31 mars 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Marien LOVICHICI	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Georges MEZUI	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Adrien GUENE
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Océane CHARRET-GODARD	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Olivier MULLER	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Patrick CHAUPUIS	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Anne PERRIN-LOUVRIER	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES
	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Christine MARTIN pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Laurence GERBET pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Frédéric GOULIER

OBJET : CULTURE ET SPORTS

**Crise sanitaire - Mesures économiques – Soutien aux délégataires de services publics
– Exonération du paiement de la redevance fixe, de la redevance variable et de la
redevance pour frais de contrôle du Zénith de Dijon au titre de l'année 2021**

L'objet du rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil Métropolitain des mesures économiques en lien avec certaines activités mises en œuvre par les délégataires de services publics.

Depuis la mise en place des mesures relatives à la crise sanitaire en mars 2020, le Zénith de Dijon n'a accueilli aucun spectacle durant plus 18 mois entre mars 2020 et septembre 2021. L'activité de cet équipement s'élevant à 70 spectacles en moyenne chaque année depuis son ouverture en 2005 (ainsi que 35 manifestations économiques en moyenne/an). Entre avril et septembre 2021, l'équipement a toutefois connu une forte activité puisqu'il a constitué le plus grand centre de vaccination du département.

Le groupe S-Pass, qui avait déjà enregistré en 2020 une baisse de ses recettes de l'ordre de 70 % et clôturé l'exercice sur un déficit de 114 000 € (malgré l'exonération des redevances fixes et pour frais de contrôle validée par le conseil métropolitain du 17 décembre 2020, ainsi que les mécanismes nationaux de compensation comme le chômage partiel et les exonérations de charges patronales), n'a disposé que des trois derniers mois de l'année 2021 pour compenser cette baisse inédite d'activité.

Les premières estimations faisant état d'un déficit de l'ordre de 400 000 € au titre de l'année de l'année 2021, il vous est donc proposé de décider une exonération exceptionnelle de la redevance fixe, et de la redevance pour frais de contrôle versées au délégataire au titre de l'année 2021, selon les modalités définies aux articles 22.1 et 22.3 du contrat de DSP 2019-2026.

Il est également proposé une exonération de la redevance variable due en 2021 puisque celle-ci est indexée sur le niveau d'activité de l'année 2020 durant laquelle l'équipement a accueilli son dernier spectacle début mars.

Des mesures complémentaires pourront être prises dans les prochains mois après une analyse des comptes 2021 arrêtés et certifiés.

Elle permet de marquer une nouvelle fois le soutien de la métropole aux acteurs économiques en général, ainsi qu'au secteur culturel, en vue de contribuer au maintien des entreprises et des emplois.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'exonération exceptionnelle, au titre de l'année 2021, des redevances fixe, variable et pour frais de contrôle versées par le délégataire S-Pass dans le cadre de la délégation de service public 2019-2026 du Zénith de Dijon,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures utiles à la mise en oeuvre de la présente délibération.

SCRUTIN POUR : 83 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATION(S)